

(1)
(N° 154.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 4 MARS 1856.

SORTIE DU MINÉRAI DE FER⁽¹⁾.

Proposition faite par M. BRIXHE.

Je demande que la proposition de la section centrale soit ajournée pour être prise en considération lors de la révision des lois douanières.

Amendement présenté par M. JULLIOT.

Il sera perçu un droit d'un franc par mètre cube à l'entrée comme à la sortie du minéral de fer.

(1) Projet de loi, n° 55.

Rapport, n° 75.

Rapports de chambres de commerce, n° 119.

Rapports des ingénieurs des mines, n° 141.
